

Mise à Jour

FÉVRIER 2024

## Principe

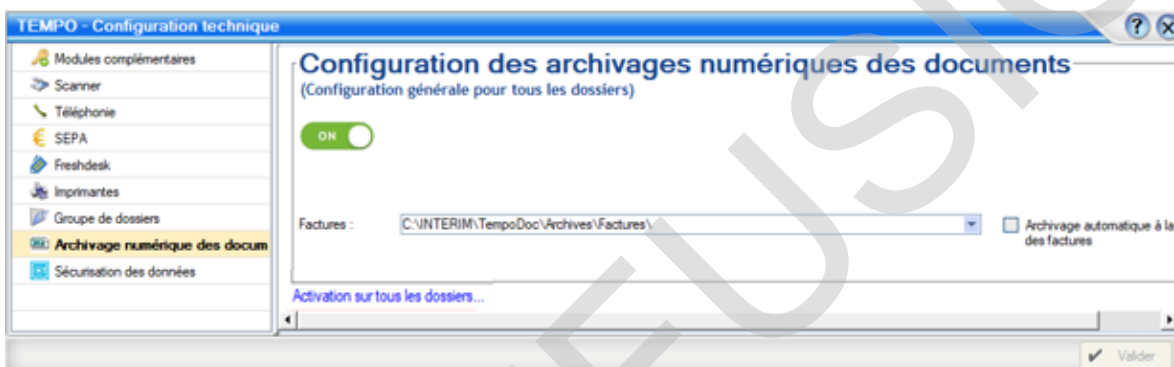
L'archivage numérique des factures est mis en place dans le but de satisfaire aux conditions d'inaltérabilité, de sécurisation, de conservation et d'archivage des données.

**IL FAUT UNE VERSION DE TEMPO AU MINIMUM DU 7 FÉVRIER 2024**

## Mise en place

Dans **Fichiers ... Configuration technique ... Archivage numérique des documents**

Pour activer l'archivage, cliquer sur  OFF . Le bouton passera en  ON



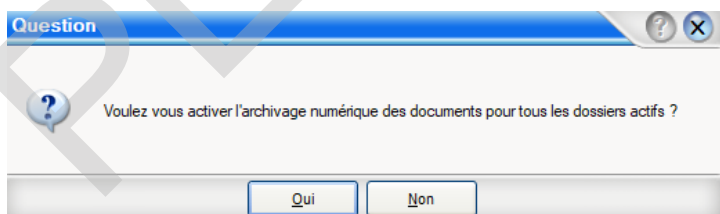
- Renseigner un chemin d'accès pour archiver les factures,
- Et cocher  Archivage automatique à la création des factures ,
- Puis cliquer sur

À savoir : Les factures présentes dans le dossier avant activation de l'archivage n'auront pas de fichier PDF associé.

### Activer cette fonctionnalité sur l'ensemble de vos dossiers :

Cliquer sur le lien bleu « **Activation sur tous les dossiers** » :

Répondre OUI à la question :



Il sera possible de désactiver manuellement l'option sur les dossiers souhaités en se positionnant sur le dossier puis dans **Fichiers ... Configuration technique ... Archivage numérique des documents** :

Cliquer sur  ON . Le bouton passera en  OFF .

**Attention** : à l'ajout d'un nouveau dossier, il faudra activer manuellement la fonctionnalité.

## Application

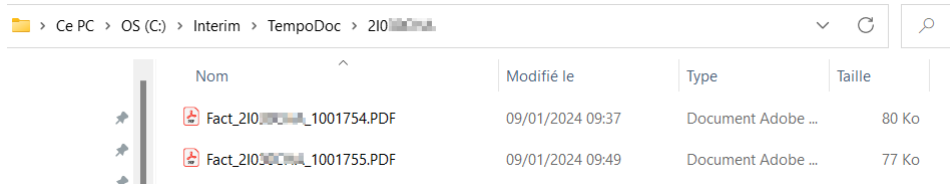
Dans **Factures ... Édition des factures**

### 1. L'édition d'une facture

Dans l'onglet « **Factures à faire** » :

Au moment de générer la facture définitive, TEMPO va enregistrer une copie du PDF créé (1 PDF par facture) dans le répertoire défini dans le paragraphe « Mise en place ».

Le nom du fichier PDF est du type : Fact\_code dossier\_n°facture.PDF



Nom	Modifié le	Type	Taille
Fact_210_1001754.PDF	09/01/2024 09:37	Document Adobe ...	80 Ko
Fact_210_1001755.PDF	09/01/2024 09:49	Document Adobe ...	77 Ko

### 2. La réédition d'une facture

Dans l'onglet « **Les Factures faites** » :

Au moment d'afficher le ou les factures, TEMPO va rechercher le/les PDF enregistrés pour le/les afficher.

Si l'archivage est activé, les affichages de factures seront uniquement effectués par l'outil de visualisation de PDF.

Remarque : La coche « Mettre la mention 'Duplicata' sur la facture » ne sera plus utilisable puisque TEMPO affiche le PDF généré au moment de l'édition de la facture définitive.

À savoir :

**Imprimer ... Archive des factures** permet :

- D'archiver des factures éditées avant l'activation de l'Archivage numérique des documents (à la création des factures),
- De créer en format PDF un PDF déjà archivé qui remplacera le fichier d'origine en cas d'erreur mineur sur l'adresse du client par exemple (à condition que la facture n'ait pas été déjà diffusée).